



EXTRAIT DU REGISTRE

DES DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 19/12/2024

Reçu en préfecture le 19/12/2024

Publié le 19/12/2024

ID : 081-218102572-20241218-2024DEL59-DE



Date de la convocation :
11 décembre 2024

L'an deux mil vingt-quatre et le dix-huit décembre à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni, dans le lieu de la salle de la Gare sous la présidence de Monsieur David DONNEZ, Maire.

N° 24/59

Membres Présents :

David DONNEZ, Didier BUONGIORNO, Martine LASSERRE, Thierry CAYRE, Corinne PAWLACZYK, Patrick CENTELLES, Sylvie FONTANILLES-CRESPO, Jean-Marc SOULAGES, Dalila GHODBANE, Bernard BENEZECH, Benoît JALBY, Emile DELPOUX, Nathalie COUVREUR, Laurence GAVALDA, Béatrice FARIZON, Marie-Christine VABRE, Michel SALOMON, Murielle COUPLLET, Vincent MARTY, Georges MASSON, Patrick SIRVEN,

Nombre de conseillers

En exercice : 28
Présents : 21
Délégation de vote : 3
Absents : 4

Membres excusés :

Camille DEMAZURE pouvoir à Thierry CAYRE, Béatrice ALAUX pouvoir à Martine LASSERRE, Patricia RAINESON pouvoir à David DONNEZ

Membre(s) absent(s) :

Christophe TAUZIN, Patrick MARIE, Marjorie MILIN, Isabelle BETTINI

Secrétaire : Thierry CAYRE

Le quorum est atteint.

Objet de la délibération

**NOUVEAUX TARIFS
DU CENTRE SOCIAL
ET CULTUREL**

Le Centre Social et Culturel a pour mission de favoriser la participation des habitants dans les projets. Depuis presque deux ans, une commission vacances composée d'usagers du Centre Social et Culturel construit le programme des sorties et activités des vacances.

Ces usagers nous font régulièrement part de leur volonté d'aller plus loin dans cette démarche participative en s'impliquant davantage. Les usagers nous interpellent également pour enrichir nos actions, organiser plus de grandes sorties, proposer plus de séjours... Les usagers ont connaissance de nos budgets, ne demandent pas à ce qu'ils soient augmentés mais sont prêts à s'investir pour nous amener de nouvelles recettes complémentaires. Aussi nous proposerons des actions d'autofinancement qui seront fléchées uniquement dans le but de participer au financement des séjours et sorties.

D'un point de vue éducatif, cette démarche nous semble tout à fait pertinente car elle permet de mobiliser des personnes en vue d'un objectif précis. Ceci nous permettrait également de sortir du mode de « consommation » que l'on rencontre régulièrement avec certains usagers. En règle générale un séjour par an est proposé aux familles.

Aussi, nous souhaiterions bénéficier de la création de tarifs complémentaires de recettes pour des actions à visée participative de nos usagers. Pour une meilleure cohérence et lisibilité, ces tarifs devront être fléchés avant chaque action c'est-à-dire qu'avant toute recette perçue, nous devons définir à quoi ces recettes seront affectées et nous devons avoir la possibilité de le traduire concrètement aux usagers lorsque nous construirons avec eux le budget.

Aussi nous vous soumettons les tarifs suivants :

Votes :

Adopté à l'unanimité

Boissons chaudes		0,50€
Boissons froides/soda		2,00€
Bouteilles d'eau		2,00€
Pâtisserie simple		1,50€
Pâtisserie améliorée		2,50€
Lot de pâtisseries		3,00€
Sandwich		4,00€
Assiette charcuterie/fromage		4,50€
Automobile	Petit nettoyage	5,00 €
	Grand nettoyage	10,00 €
Repassage	Petite panière	6,00 €
	Grande panière	12,00 €
Plants	Herbes aromatiques	1,00 €
	Légumes	2,00 €
Petite animation		2,00 €

- Vu le code général des collectivités territoriales,

- Entendu le présent exposé,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APRES EN AVOIR DELIBERE,


APROUVE les divers tarifs qui seront applicables à compter du 1er janvier 2025.

Le Maire


David DONNEZ



Le secrétaire de séance


Thierry CAYRE